

COMPTE RENDU CAP LOCALES MUTATIONS CATÉGORIE C (filière fiscale) POUR LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2012

Tours, le 10/07/2012

La CAPL du mouvement local au 1^{er} septembre 2012 s'est déroulée ce jour, présidée par Mme ALBERT Catherine, Directrice du pôle pilotage et ressources.

Selon l'ordre du jour :

- 1. approbation du procès verbal de la réunion du 15/12/2011 (mouvement complémentaire du 1er janvier 2012, catégorie C).
- 2. approbation du règlement intérieur des CAP locales du 25/05/2012.
- 3. mouvement de mutation des agents C au 01/09/2012.

Les deux premiers points ont été approuvés sans remarques particulières.

Examen du projet de mouvement local des agents de catégorie C au 01/09/2012

Lors de la présentation du mouvement, la Direction a motivé le détachement et le recours à la fiche n°3 (rappel : dérogation de la règle de l'ancienneté au profit de l'intérêt du service), ce qui pour nous est une anti-règle de gestion.

Malgré nos arguments, la Direction est restée campée sur son projet ce qui ne permet pas à des agents d'obtenir un poste de titulaire et qui par phénomène de cascade pénalise aussi les agents ALD.

Nous avons également eu un débat sur les affectations des renforts sur certaines structures. Face à nos arguments, la parité administrative admet que ces affectations de renfort pourraient évoluer à la rentrée. Mais restons vigilants...

Agents ayant obtenu un poste de titulaire

TOURS	BLOT Brigitte	Conservation Hypothèques 2ème bureau
	KAZMIEREZAK Christiane	Conservation Hypothèques 2ème bureau
	SIBILLEAU Geneviève	SIE TOURS OUEST
	CLEMENDOT Annie	Conservation Hypothèques 1er bureau
	AMIET Edith	Conservation Hypothèques 1er bureau
	PILSUDSKI Edwige	SIP TOURS NORD (détachée Direction)
	BRETELLE Marie-Line	Conservation Hypothèques 1er bureau
	BARICAULT Odile	Conservation Hypothèques 1 ^{er} bureau
	PARRA Marie-Martine	Conservation Hypothèques 1er bureau
	GESLIN Stéphane	CDIF
	BONNET Arianne	SIP TOURS SUD
	DORNAT Carole	SIP TOURS NORD
LOCHES	MENANTEAU Bruno	Conservation Hypothèques

L'état des effectifs de catégorie C au 1/09/2012 présente, pour la filière fiscale, un « déficit » de 1,3 emplois, qui tient compte des temps partiels, des agents ALD et EDRA.

Nous condamnons les suppressions massives d'emplois C, qui depuis plusieurs années, mettent en péril les possibilités de mouvement des agents malgré les charges de travail toujours en augmentation.

VOTE: CGT et SOLIDAIRES : **CONTRE** FO : ABSTENTION

Les élues et expert CGT Sylvie HABAULT, Valérie LECARDEUR et Nathalie VERGEZ-BERTHIER